

# La Belgique aide aussi le transport combiné international

GG  
3  
Cl  
Aides

Le transport combiné national de containers fait déjà l'objet d'un soutien intéressant depuis 2005, qui a permis le développement du système NARCON, avec succès. Un récent arrêté royal étend cette aide au transport international. La nouvelle liaison Charleroi-Dresde en sera la première bénéficiaire.

Alain Leglay

**C**'est avec une vive satisfaction que les opérateurs accueillent l'arrêté royal du 15 juillet 2009, paru le 28 du même mois, à l'initiative du secrétaire d'Etat à la Mobilité Etienne Schouppe. Certes, l'aide au système national NARCON va diminuer de moitié, mais elle persiste et sera d'ailleurs toujours nécessaire étant donné l'exiguïté du territoire belge et surtout le fait que l'hinterland du port d'Anvers se situe pour 90% dans un rayon de 350 km.

Le nouvel arrêté étend l'aide au transport combiné international

pour la période 2009-2012, aide dégressive il est vrai. Il y a un montant fixe par nouvelle liaison ouverte (1.000 EUR la première année, 660 la deuxième et 330 la troisième) et une aide à l'UTI transportée (20 EUR, puis 15 et puis 10). Il y a aussi un bâton derrière la porte, en l'occurrence une obligation pour l'opérateur de continuer la relation pendant deux ans après la fin de l'aide, sous peine de pénalités.

Les opérateurs actifs en Belgique vont donc désormais pouvoir faire soit appel à Marco Polo, soit à cette aide "belge" qui entre en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier



**Le terminal de Charleroi sera bientôt relié à Dresde.**

2009, mais pas aux deux simultanément, cela va un peu de soi.

Une des premières nouvelles liaisons à bénéficier de cette aide "nationale" sera sans doute une relation entre le Dry Port de Charleroi et Dresde (pour le transport

de produits du verre), en gestation depuis pas mal de temps et sur laquelle nous reviendrons très prochainement. D'autres sont également à l'étude.

▣ [www.interferryboats.be](http://www.interferryboats.be)